



Préparez la rentrée scolaire de vos enfants, en toute tranquillité.

PRÊT SCOLAIRE

du **15** juillet au novembre 2021

www.sunu-group.com

+228 22 21 20 47

Retrouvez SUNUBankTO sur :



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 200 du jeudi 22 juillet 2021 / Prix : 250 F CFA

TOGO

AstraZeneca en 1^{ère} dose, Pfizer comme 2^{ème} ?

P.7

JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

P.3

Le Togo à Tokyo

- Les nouvelles de la délégation
- Le bateau de compétition de Claire Ayivon
- Début des hostilités ce vendredi en aviron
- Les premières concurrentes de la Togolaise



ACTUALITE

Hausse des cas d'accidents sur les routes togolaises



P.4

NATIONAL

GOUVERNANCE

Vers un vaste audit des comptes des sociétés publiques

P.5

Taux 0%
2 MOIS DE SALAIRE NET
REMBOURSEMENT : 12 MOIS
Disponible en 24h

PRÊT SCOLAIRE
LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE
DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

DJAMA 228
BIÈRE AMBRÉE

SANS SUCRES
AJOUTÉS

LA **TRADITION** **ET**
NOUS **RASSEMBLE**

50cl
500f*

- EAU
- MALT
- HOUBLON



*Prix de vente maximum conseillé

*L'abus de l'alcool est nuisible pour la santé



www.snb.tg

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

Le Togo à Tokyo

Les 32ème Jeux Olympiques s'ouvrent officiellement demain vendredi 23 juillet à Tokyo. Le Togo prend effectivement part à ce grand rendez-vous sportif planétaire avec quatre athlètes. Claire Ayivon, porte-drapeau de la délégation, séjourne dans la capitale nipponne depuis quelques jours. Elle est la première à ouvrir le bal du côté des athlètes togolais, dans sa discipline, l'aviron.

Nicolas EDORH

Les premières vagues de la délégation togolaise sont bien arrivées à Tokyo. Conformément aux recommandations du comité d'organisation de Tokyo 2020 élaborées dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur,

les athlètes togolais quittent par vagues, cinq jours avant leur entrée en compétition, pour repartir deux jours après la fin de leurs épreuves. C'est ainsi que Claire Ayivon (aviron) et Fanny Kokou Dodji (tennis de table) ont

précédé leurs compatriotes également qualifiés, Fabrice Dabla (athlétisme) et Damien Otogbé (natation) dont le départ de Lomé est fixé sur le 24 juillet.

A Tokyo, Claire Ayivon et Fanny Kokou Dodji continuent de s'entraîner, dans le respect du protocole sanitaire élaboré pour ces Jeux Olympiques qui vont se dérouler dans un contexte particulier. Le samedi 17 juillet dernier, le porte-drapeau de la délégation togolaise a réceptionné son bateau de compétition et a procédé aux premiers tests.

Selon le site web officiel du

Comité national olympique du Togo (CNO-TOGO), c'est accompagné de son coach, Koffi Migué, du chef de mission de la délégation togolaise, Assenim Teounde et son adjoint, que Claire Ayivon a déballé le bateau qui lui servira de compétition lors de l'épreuve du 2km skiff femmes en aviron.

D'un poids de 15kg, ce bateau est fabriqué par une société internationale de renom. D'une longueur de 6m, elle est munie de paillettes de 2m82 à l'effigie du drapeau togolais.

Claire Ayivon est satisfaite de concourir dans des conditions techniques plus

professionnelles et modernes. Elle croit en ses chances et espère tout donner à chaque étape de la compétition, pour une place sur le podium.

Ce vendredi 23 juillet, elle se jette à l'eau. Elle sera au départ du 4^{ème} tour éliminatoire sur le canal de la forêt de la mer. La Togolaise sera au couloir N°4 de la série, en compétition avec la Suédoise Lovisa Claesson au couloir N°1, Evidelia Jarquin Gonzalez du Nicaragua au couloir N°2, la Britannique Victoria Thornley au couloir N°3 et Jeannine Gmelin de la Suisse au couloir N°5.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Hausse des cas d'accidents sur les routes togolaises

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, et son collègue des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires ont publié le rapport sur la situation des accidents de la route au premier semestre 2021. 3815 cas d'accidents, 346 personnes décédées et 4721 personnes blessées. C'est le bilan communiqué à la presse.

Dans le rapport publié par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile et le ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, on note une hausse des morts et blessés sur les routes togolaises.

Dans le rapport de ce premier semestre, les deux ministres indiquent que les chiffres

sont en hausse par rapport à ceux du premier semestre de l'année 2020 (2627 cas d'accidents avec 241 décès et 3734 blessés) contre 3815 cas d'accidents avec 346 personnes décédées, 4721 personnes blessées au premier semestre 2021.

Selon les deux ministres, les causes principales de



ces accidents demeurent les mêmes. Il s'agit de l'excès de vitesse, du défaut de maîtrise des engins, des dépassements hasardeux, du non-respect du code de la route, et des feux tricolores, de l'usage du téléphone portable au volant,

de la surcharge, du refus de la priorité, des stationnements sans signalisation et de la conduite en état d'ébriété.

Le rapport a également relevé les routes sur lesquelles il y a plus d'accidents ou les routes les plus mortelles. On compte la Nationale N°1 qui occupe la première place avec un total de 106 morts occasionnés au premier trimestre de l'année 2021. 18 morts ont été recensés sur la Nationale N°4 (Tsevié-Aného), 11 sur la Nationale N°5 (Lomé-Kpalimé-Atakpamé) et 7 sur la Nationale N°2 (Lomé-Aného), ainsi que la route

Lomé-Vogan. Les routes et rues du Grand Lomé ont, quant à elles, fait 33 morts.

Les ministres ont saisi cette occasion pour appeler les usagers de la route à une sérieuse prise de conscience. « C'est normal d'avoir de bonnes routes. Le reste, c'est la conscience humaine », a laissé entendre le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Yark Damehane.

Etonam TAMELOKPO

CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT

Point sur la deuxième session de 2021

Le Conseil National du Crédit a tenu sa deuxième session, au titre de l'année 2021, le 15 juillet par visioconférence. Il a été présidé par Simfeitchéou Pré, conseiller auprès du président et avec Kossi Tenou, le Directeur national de la BCEAO.

C'est Simfeitchéou Pré, conseiller auprès du Président de la République qui a présidé les travaux de la deuxième session du Conseil National de crédit 2021, en remplacement du ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

A l'ouverture des travaux, Simfeitchéou a commenté trois points importants sur la situation du crédit au Togo. Le premier point portait sur la confirmation de la reprise de l'activité économique. Selon le conseiller auprès du président, le taux de croissance devrait progresser pour atteindre 4,8%

en 2021, contre 1,8% l'année dernière, dans un contexte de maîtrise des taux d'inflation et d'endettement.

Pour renforcer cette reprise de l'activité économique, le gouvernement a pris plusieurs initiatives dont l'accélération de la relance industrielle, à travers l'installation de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA). « La PIA constitue désormais la nouvelle pierre angulaire de la stratégie industrielle et de positionnement de notre pays en tant que hub logistique sous régional. Elle devrait, à cet effet,



attirer plusieurs investisseurs nationaux et internationaux », a déclaré Simfeitchéou Pré.

Ensuite, il a fait mention du financement de l'économie togolaise, en louant les efforts des banques et des systèmes financiers décentralisés pour financer l'économie dans sa phase actuelle. Au rang de ces efforts, on note une progression vigoureuse des concours à l'économie, un léger repli observé au niveau

du taux d'intérêt débiteur moyen qui s'est établi à 7,6% au premier trimestre 2021, contre 7,7% un an plus tôt. Le remboursement du plus du tiers du montant global dont avaient bénéficié les entreprises et les particuliers lors du report d'échéances.

« Au regard de ces évolutions encourageantes, je tiens, encore une fois à féliciter les dirigeants des établissements de crédit et des systèmes financiers décentralisés pour les efforts déployés. Toutefois, compte tenu de l'ampleur et de la nature des besoins, les banques doivent redoubler d'ardeur en matière d'innovation des services et des produits financiers », a affirmé Simfeitchéou Pré.

In fine, le conseiller a placé un mot sur la qualité des services financiers. On note

un point faible qu'est le non-respect par certains assujettis de leurs obligations vis-à-vis de la clientèle et un point de satisfaction qui porte sur la digitalisation progressive des activités des établissements financiers.

« Concernant la qualité des services financiers, le Directeur National de la BCEAO a été instruit par le ministre de l'économie et des finances notre président statutaire, pour lui proposer un projet de création d'un observatoire de la qualité des services financiers », a déclaré Simfeitchéou Pré.

La mise en place de cet observatoire permettra de renforcer le suivi et la qualité des services financiers.

Etonam TAMELOKPO

AGRICULTURE

Validation du document de stratégie pays du FIDA

Le Document de stratégie pays du Fonds international de développement agricole (FIDA), encore appelé COSOP (2021-2027), a été validé lors d'un atelier organisé le 16 juillet 2021 par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, avec l'appui financier du FIDA.

Selon Togo Business News, le document ainsi validé permettra la réalisation de ses projets à travers trois objectifs stratégiques.

« Le premier concerne le

développement des systèmes de production inclusifs qui pérennisent l'accès des petits producteurs et de leurs organisations aux technologies et connaissances performantes

et climato-résilientes. Le second a trait à la facilitation de l'intégration des exploitations familiales, des femmes et des jeunes ruraux dans les marchés agricoles et les partenaires d'affaires, en vue d'accroître la valeur ajoutée et créer des opportunités d'emploi.

Le dernier objectif est relatif à l'institutionnalisation du dialogue inclusif au niveau sectoriel avec une implication active des organisations de

producteurs, des collectivités territoriales et du secteur privé dans le processus de préparation, de mise en œuvre des stratégies et programmes du secteur agricole et dans la coordination », a indiqué Alassani Ennardja, directeur des politiques, de la planification et du suivi-évaluation au ministère en charge de l'Agriculture.

Le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) est un cadre

général permettant d'effectuer les choix stratégiques relatifs aux opérations du FIDA dans un pays donné, de déterminer les possibilités de financement par l'institution (FIDA) et de faciliter la gestion axée sur les résultats. Son objectif central est de faire en sorte que les opérations du FIDA aient un impact positif sur la pauvreté.

TOGO

Vers un vaste audit des comptes des sociétés publiques

Soucieux du bon usage des ressources qu'il met à disposition des sociétés à participation financière publique et autres entreprises au titre de subventions d'Etat, le gouvernement togolais veut procéder à une vérification générale des comptes de l'ensemble des bénéficiaires de ses appuis financiers.

A cet effet, la première étape de cette opération a été amorcée avec le lancement d'un appel d'offres visant à sélectionner des cabinets d'expertise dotés

de qualifications requises pour mener à bien cette mission sous le regard du ministère de l'Economie et des Finances. Dans le détail, informe le

confrère Sika Finance, cet audit va concerner l'exercice actuel, 2021 et les deux autres à venir à savoir 2022 et 2023. Concernant, les cabinets d'expertises qui seront retenus, ils devront vérifier, auprès des sociétés publiques, établissements publics, fonds d'Etat, organismes autonomes, la conformité entre les ressources obtenues de l'Etat en guise de subventions ou

d'appuis et les fins pour lesquelles elles ont été fournies. En outre, leur mission consistera à analyser la nature des marchés passés pour l'acquisition des biens et services pour lesquels les dépenses auront été effectuées.

Ce, tout en s'assurant qu'ils auront été conformes aux procédures du code des marchés publics en vigueur

au Togo. A cela s'ajoutera l'authentification des pièces justificatives associées aux mouvements des comptes.

A travers cet audit, l'Exécutif togolais entend évaluer la gouvernance de ses établissements publics et leur gestion budgétaire.

UEMOA

3350 milliards FCFA injectés par la BCEAO

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a injecté, lundi dernier, près de 3 350 milliards FCFA sur le marché interbancaire de l'UEMOA dans le cadre de ses opérations habituelles d'open-market.

Les banques commerciales de l'Union ayant soumissionné à cet appel d'offres d'injection de liquidités ont eu le droit de se refinancer auprès de la Banque commerciale sur une maturité d'une semaine au taux d'intérêt fixe de 2%. L'adjudication s'étant effectuée à taux fixe,

les banques commerciales ont réussi à se faire refinancer à la hauteur de leurs besoins en liquidité. Cela se traduit par le fait que le montant proposé est égal au montant retenu. Le confrère Sika Finance signale qu'il s'agit de la condition de refinancement la plus souple

	Montant proposé (FCFA)	Montant retenu (FCFA)
Bénin	548	548
Burkina Faso	390	390
Côte d'Ivoire	859	859
Guinée-Bissau	81	81
Mali	243	243
Niger	252	252
Sénégal	808	808
Togo	134	134
BCEAO	3 350	3 350

adoptée par la Banque centrale dans le cadre de la lutte contre les effets économiques pervers

de la pandémie de la Covid-19 et en vigueur depuis juin 2020.

Ainsi, pour cette 29^{ème} opération d'injection de liquidités depuis le début de l'année, les banques commerciales ivoiriennes et sénégalaises ont été refinancées respectivement à hauteur de 858,6 milliards FCFA et 807,8 milliards FCFA, suivies des banques béninoises (544,2 milliards FCFA) et burkinabé (389,93 milliards FCFA).

Quant aux banques nigériennes, maliennes et togolaises, les montants de refinancement se sont établis respectivement à 251,84 milliards FCFA, 243,35 milliards FCFA et 193,6 milliards FCFA.

Le petit poucet de l'Union, la Guinée-Bissau, n'a récolté que 60,55 milliards FCFA.

INNOVATION

Jusqu'à 21 millions FCFA de subventions aux PME

C'est un coup de pouce aux Petites et moyennes entreprises (PME) du Togo qui ont jusqu'au 04 août prochain pour faire acte de candidature à la Facilité togolaise pour l'accélération et l'innovation (FTAI). L'information émane de notre confrère Agri Digitale.

Lancé en début par le Programme des nations unies pour le développement en collaboration avec le gouvernement, ce programme du bureau du PNUD Togo vise à soutenir le développement de projets entrepreneuriaux à fort caractère innovant.

Cette facilité constitue un mécanisme d'absorption du risque lié au lancement d'une innovation. A vocation compétitive, la facilité vise à mettre l'accent sur l'accélération de la croissance des entreprises innovantes et ambitieuses, en se focalisant sur les investissements à impact pour le développement.

La Facilité est précisément l'un des volets phares du Projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat et du secteur privé pour la création d'emplois durables. Sur la période de 2021 à 2024,

l'investissement en faveur de ce projet s'évalue à environ 3 milliards FCFA.

« Avec le développement que connaît l'entrepreneuriat en Afrique et particulièrement au Togo, et en analysant les difficultés que les entreprises rencontrent après leur création, notre capacité à mettre à disposition des ressources pour financer leurs innovations est devenue capitale pour leur survie », confie Aliou Mamadou DIA, représentant résident du PNUD au Togo.

Comment bénéficier de cette facilité ?

La facilité s'adresse aux togolais et donc, naturellement être togolais de nationalité, avoir une entreprise enregistrée dans les secteurs comme la transformation agroalimentaire, les services, la logistique, les TIC, l'agriculture



et l'élevage etc.

Autre critère, avoir au moins 3 années d'exercice au Togo, avoir un chiffre d'affaire compris entre 60 millions et 1 milliard, présenté un projet bancable et innovant, accepter l'accompagnement technique prévu par la facilité.

Le promoteur principal doit être présent en plein temps pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement, renseigné de manière succincte le formulaire de candidature, présenté des supports documents et des textes justificatifs.

« C'est une facilité qui agit comme un fonds et qui permet dans un premier temps d'accélérer les entreprises existantes. Nous insistons sur le

chiffre d'affaires de 60 millions par an car c'est conformément à la charte des PME en vigueur au Togo. L'entreprise qui en terme de profit n'atteint pas 1 million de francs CFA le mois, ne peut être considérée comme une PME conformément à la charte », détaillent les premiers responsables de la Facilité.

L'appel à candidature lancé !

La Facilité se décline en un accompagnement direct structuré des PME, des sociétés coopératives, des startups et des incubateurs sur une période de 12 mois.

Selon le ministère du développement à la base, elle vise à accompagner les entrepreneurs émergents promoteurs des entreprises en croissance pour devenir des champions nationaux ; soutenir les startups pour bien démarrer leur entreprise innovante. Elle prend aussi en compte l'appui aux incubateurs afin de leur permettre de présenter une meilleure offre d'incubation aux jeunes.

Un appel à candidature est ainsi lancé jusqu'au 04 août et à l'issu duquel, 10 PME innovantes à fort caractère de croissance avec un accent particulier mis sur l'innovation seront retenues pour la subvention. « L'innovation peut porter sur le produit, la démarche de production ou aussi sur la distribution. C'est important pour les PME qui voudront postuler de savoir que dans leur candidature, il faut qu'elles mettent en exergue l'innovation comme par exemple la performance de l'entreprise, le gain de temps, la consommation du produit, la création d'emploi et de valeur de l'entreprise », détaillent les promoteurs à agridigitale.net.

« Notre vœu le plus cher est qu'à travers cette facilité, cet appel à candidature à l'endroit des PME ainsi que les appels qui suivront puissent bénéficier à l'ensemble des entreprises du Togo peu importe leur situation géographique et leur secteur d'activité », a conclu M. Dia.

AFFAIRE PEGASUS

Quels sont les pays africains concernés ?

Révélation. Plusieurs gouvernements africains ont été épinglés dans l'enquête menée par un consortium de médias et portant sur le logiciel espion israélien.

Un tribunal de Casablanca a condamné ce lundi 19 juillet le journaliste et défenseur des droits humains Omar Radi à six ans de prison dans une double affaire d'« espionnage » et de « viol » à l'issue de son procès en première instance. L'enquête pour « espionnage » avait été ouverte fin juin 2020 après la publication d'un rapport d'Amnesty International affirmant que le téléphone du journaliste avait été piraté via le logiciel Pegasus. Introduit dans un smartphone, ce logiciel permet d'en récupérer les messages, photos, contacts et même d'écouter les appels de son propriétaire.

Des soupçons de longue date

La veille de ce verdict, dimanche 18 juillet, une enquête publiée par un consortium de médias internationaux, dont les quotidiens français Le Monde, britannique The Guardian, et américain The Washington Post, a révélé que des journalistes, des personnalités politiques nationales ou étrangères avaient été potentiellement ciblés par le logiciel Pegasus de la firme israélienne NSO. Le nom d'Omar Radi figure bien sur la liste obtenue par le réseau basé en France Forbidden Stories (« Histoires interdites ») et l'ONG Amnesty International, comptant selon eux 50 000 numéros de

téléphone sélectionnés par les clients de NSO depuis 2016 pour une surveillance potentielle. Les soupçons pèsent depuis longtemps sur cette société israélienne. « Nous ne parlons pas ici juste de quelques États voyous, mais d'une utilisation massive d'un logiciel espion par au moins une vingtaine de pays », a expliqué lundi la secrétaire générale d'Amnesty, Agnès Callamard, à la BBC radio. « Il s'agit d'une attaque majeure contre le journalisme critique », a-t-elle souligné. D'après le journal britannique The Guardian, Pegasus infiltre aussi bien les appareils Android que l'iPhone, fabriqué par Apple. Dans certains cas, précise le journal, l'utilisateur du téléphone n'a même pas besoin de cliquer sur un lien ou d'activer une quelconque mise à jour. Il opère en sourdine, échappant même aux antivirus.

L'Afrique dans l'œil du cyclone des espions

Si le gouvernement marocain a catégoriquement dénoncé comme « mensongères » les informations selon lesquelles les services du royaume « ont infiltré les téléphones de plusieurs personnalités publiques nationales et étrangères et de responsables d'organisations internationales à travers un logiciel », d'autres gouvernements en Afrique sont concernés. Parmi



eux, on trouve l'Algérie, la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Ouganda, le Rwanda et le Togo, selon une carte publiée par la plateforme Forbidden Stories, qui rassemble des journalistes d'investigation du monde entier. Comme le révèle Le Monde, la spécificité de ces pays est de se concentrer sur « des journalistes, des opposants, des avocats, des défenseurs des droits de l'homme, qui sont les principales cibles de ce logiciel ».

Fondée en 2011, NSO, régulièrement accusée de faire le jeu de régimes autoritaires depuis l'alerte lancée en 2016 par un dissident émirati, Ahmed Mansoor, assure que son logiciel sert uniquement à obtenir des renseignements contre des réseaux criminels ou terroristes. « Il y a 20-30 ans, les exportations d'armes ont permis à Israël de forger de nombreuses relations diplomatiques ou officieuses avec des pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, et c'est la même chose aujourd'hui. Mais Israël a plus de choses à vendre, une panoplie de cyberoutils », a expliqué à l'AFP Yoel Guzansky, chercheur à l'Institut des études sur la sécurité nationale (INSS) de Tel-Aviv. « Mais c'est un couteau à double tranchant car Israël peut aussi être vu comme aidant des régimes autocratiques

à réprimer les libertés civiles » a-t-il ajouté.

Dans le cas du Maroc, le site d'information français Mediapart a annoncé, ce lundi 19 juillet, le dépôt d'une plainte auprès du procureur de la République de Paris, « au nom [du] journal, de Lénaïg Bredoux et d'Edwy Plenel », deux de ses journalistes dont les téléphones auraient été espionnés par les services de renseignements du royaume chérifien. La presse marocaine, et plus largement africaine, est peu disert sur ces révélations, presque aucun article dans ces pays n'est consacré au sujet.

Et pourtant, ce n'est pas la première fois que des États africains sont pris dans des affaires d'espionnage. Dans son rapport 2020 portant sur les « prédateurs numériques », selon son expression, Reporters sans frontières faisait état de plusieurs entreprises qui ciblent l'Afrique dans le développement d'outils d'espionnage. Au-delà des entreprises de l'État hébreu, l'ONG cite l'italien Memento Labs, plus connu sous le nom de Hacking Team et opérant en Éthiopie, en Ouganda ou au Maroc. Il y a aussi les Allemands de Gamma Group ou FinFisher, fabricant du logiciel FinSpy, qui ont signé au Kenya, au Nigeria, en Afrique du Sud, en Angola, en Égypte et encore avec le royaume chérifien. Les Sud-Africains sont également dans la course avec l'entreprise VasTech. Et bien sûr, en embuscade, la Chine et la Russie ne sont pas bien loin

sur le terrain de l'espionnage africain. Les Russes ont affiché leurs ambitions lors du sommet Russie-Afrique de Sotchi, en octobre 2019.

Et, depuis quelques années, l'opérateur chinois Huawei, très implanté en Afrique, fait l'objet de soupçons. Au cœur de la guerre commerciale sino-américaine, le géant technologique, connu pour ses téléphones mais qui fournit également des équipements de pointe pour les réseaux, est surtout dans le collimateur de Washington et d'autres gouvernements occidentaux. Pas vraiment de quoi refroidir les Africains, l'Union africaine a même signé un accord pour renforcer sa coopération technologique, malgré des révélations. L'institution n'a pas été épargnée par les soupçons d'espionnage chinois : en 2018, le journal Le Monde avait affirmé que la Chine avait espionné le siège de l'UA, à Addis-Abeba.

Dans l'affaire Pegasus, outre le Maroc, aucun autre pays n'a encore réagi. Mais en 2019, dans une interview au magazine Jeune Afrique, le président Paul Kagame avait déjà apporté des éclairages sur sa vision du sujet : « C'est ainsi que tous les pays opèrent. (...) C'est un moyen de connaître ses ennemis et ceux qui les soutiennent. » Son pays est classé 155^e sur 180 au dernier classement sur la liberté de la presse de RSF.

(Source : Le Point Afrique)

COVID-19

Le fossé vaccinal se creuse

L'égalité vaccinale est au cœur d'une conférence organisée par l'OMS et l'Organisation mondiale du commerce. Le sujet est d'autant plus brûlant que la pandémie est loin d'être sous contrôle, avec la progression inquiétante du variant Delta. L'enjeu est à la fois d'augmenter la production de vaccins et de les répartir plus équitablement.

La vaccination reste très inégale dans le monde, et le variant Delta provoque des flambées épidémiques dans certaines régions d'Asie et d'Afrique notamment.

Le partenariat international COVAX, qui vise à garantir l'accès aux vaccins des pays les plus pauvres, fonctionne mais à un rythme encore beaucoup trop faible. Les pays du G7 ont annoncé lors de leur dernière réunion qu'ils

feront don de 870 millions de doses, principalement par l'intermédiaire de COVAX.

La France, elle, a annoncé cette semaine qu'elle allait faire parvenir plus d'un million de doses de vaccins à la Tunisie, pays ravagé par l'épidémie, avec le taux de mortalité lié au Covid-19 le plus fort de tout le continent africain.

Un fossé grandissant entre les pays

Il existe un fossé économique entre les pays où l'on vaccine le plus, comme les États-Unis où l'on attend une croissance autour de 6,8 % cette année, et les pays où l'on constate des retards dans la distribution des doses.

Dans les 29 économies les plus pauvres, dont 23 se situent en Afrique, seulement 0,3 % de la population a reçu une dose de vaccin. Leur PIB combiné ne sera que de 2,9 % cette année, au lieu des 3,4 % annoncés il y a six mois, si l'on en croit The Economist. Ce sera leur deuxième plus mauvaise performance en deux décennies. La pire étant celle de 2020.

Enfin, autre ombre au tableau,

la faim qui progresse dans le monde de 18 % sur un an selon la FAO, l'agence de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation qui craint des effets à long terme sur la sécurité alimentaire mondiale.

Le vaccin est devenu une arme économique

Tout comme dans les années 1970, quand le pétrole portait l'économie mondiale, c'est aujourd'hui le vaccin contre le Covid qui est devenu une denrée vitale. Ces vaccins sont produits par une poignée de pays qui s'empressent de mettre en place des pass sanitaires face au variant Delta, comme c'est le cas à partir d'aujourd'hui en France. Ce variant est présent dans 104

pays selon l'OMS. Le patron de l'Organisation mondiale de la santé dénonce de son côté le manque de solidarité et la cupidité de ceux qui pensent déjà à l'injection d'une troisième dose de vaccin anti Covid.

Certains pays sont en train de commander des millions de doses de rappel tandis que d'autres n'ont pas pu vacciner leurs personnels soignants et les parties les plus vulnérables de la population, ajoute l'organisation. Elle explique qu'il n'y a pas de preuves scientifiques qui suggèrent la nécessité d'une troisième dose de vaccin.

(Source : RFI)

INCLUSION ET HARMONIE SOCIALES

L'appel de Faure Gnassingbé

A Abidjan le 15 juillet 2021 lors du Sommet sur la 20^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA 20), le président togolais Faure Gnassingbé a fait une intervention sur le rôle du groupe de la Banque mondiale et du secteur privé auprès des Etats africains dans la gestion de la riposte à la Covid-19.

« En appuyant nos Etats aussi bien dans l'acquisition de matériels sanitaires nécessaires à la riposte que dans la vaccination ou encore dans la relance économique, le groupe de la Banque mondiale à travers l'IDA a démontré une fois de plus son rôle prépondérant dans la marche du continent vers la réalisation des Objectifs de développement Durable », a fait savoir Faure Gnassingbé.

Le président togolais, qui avait aussi participé au sommet de Paris sur le financement de

économies africaines tenu en mai dernier, n'a pas manqué de faire quelques propositions pour répondre à la crise sur le continent.

« Nous devons investir massivement dans l'inclusion et l'harmonie sociales au sein de nos pays en nous focalisant sur le capital humain, mais aussi l'accès aux services sociaux de base et surtout sur la vulgarisation du digital pour tous et partout sur nos territoires. Investir dans les besoins sociaux de base nécessite non seulement



une mobilisation massive des ressources concessionnelles, mais aussi la capacité de nos Etats à disposer de marge de manœuvre budgétaire conséquente », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Faure Gnassingbé a insisté sur le « rôle primordial » que doit jouer le secteur

privé dans la création massive d'emplois aussi bien dans la transformation agro-industrielle et manufacturière que dans les infrastructures.

« La Société financière internationale a un rôle majeur à jouer et je voudrais plaider pour plus d'effectivité dans

l'utilisation du guichet Private Sector Window de l'IDA géré par la SFI. Je suggèrerais que l'IDA puisse également s'appuyer sur nos institutions régionales de développement comme la Banque Ouest-Africaine de Développement, BOAD », a-t-il aussi fait savoir. A l'issue du sommet, les Etats ayant pris part à la rencontre ont adopté un document dénommé « Déclaration d'Abidjan » qui représente le résultat des discussions et qui devrait constituer un cadre de référence pour la priorisation des interventions du groupe de la Banque Mondiale au cours des années à venir.

TOGO : VACCINATION ANTI-COVID

AstraZeneca en 1^{ère} dose, Pfizer comme 2^{ème} ?

Une nouvelle donne va intervenir durant les prochains jours dans la campagne vaccinale anti-Covid-19 au Togo. Il s'agit de l'interchangeabilité entre les vaccins AstraZeneca et Pfizer. Selon alome.com, elle est presque actée par le Conseil scientifique togolais autour de la Covid-19.

Vers une interchangeable entre les vaccins AstraZeneca et Pfizer au Togo. L'association de différents types de vaccin était un choix non retenu par les autorités sanitaires togolaises dans le cadre de la lutte contre la pandémie, en tenant compte des pratiques vaccinales en cours dans le monde contre la Covid-19. Et surtout pour éviter tout antécédent sanitaire en la matière.

Cependant, une consolidation poussée (par le Conseil scientifique togolais) d'informations et de la documentation autour du croisement AstraZeneca-Pfizer est en cours au Togo. Ce travail scientifique et collégial va amener dans les prochains jours le Conseil scientifique «à autoriser l'inoculation» de la 2^e dose de la vaccination avec du Pfizer aux personnes qui avaient déjà pris la première dose avec de l'AstraZeneca ! L'information a été donnée par Pr Didier A. Ekouevi (spécialiste en santé publique, Président du Conseil scientifique) ce 21 juillet. Ce croisement de vaccins, selon ces experts sanitaires togolais, a déjà eu lieu en France et au

Canada.

Ce croisement de vaccin a une utilité pratique. En attendant la réception de nouvelles doses d'AstraZeneca et face à l'imminence du délai d'expiration du lot du Pfizer disponible (en septembre 2021), il faut parer au plus pressé. D'autant plus qu'à la 3^e semaine de vaccination au Pfizer dans le Grand-Lomé, les autorités sanitaires se rendent compte que sur les 50 mille personnes potentielles devant être vaccinées avec ce type de vaccin, seules 16 mille se sont faites inoculer une dose !

« Si les Loméens continuent d'hésiter à se faire vacciner, dans 10 jours, les doses du Pfizer seront envoyées à l'intérieur du pays », informe et avertit le Conseil scientifique togolais sur le sujet.

Une vaccination, une cause, un objectif

Pour poursuivre sa marche vers l'atteinte de son objectif d'immuniser 60% de sa population contre la Covid-19, l'Etat du Togo a débuté le 07 juillet dernier (avec un stock de 100.620 doses à sa disposition depuis



le 1er juin 2021), l'injection du vaccin Pfizer sur son territoire.

Le Grand-Lomé est la première cible de cette campagne vaccinale avec le Pfizer. Selon un communiqué officiel détaillant le chronogramme de cette vaccination au Pfizer, « du 07 juillet au 14 juillet 2021, cette inoculation de doses a été ouverte aux personnes âgées de 50 ans et plus, et du 15 au 22 juillet, elle a connu un élargissement aux personnes âgées de 20 ans et plus ».

Le démarrage de la campagne vaccinale avec le Pfizer est intervenu au moment où le Togo fait face à une nouvelle recrudescence des cas de contamination à la Covid-19 (malgré les multiples appels à davantage de respect des mesures-barrières) après une décrue entre les mois de mai et de juin 2021.

Comme depuis le début de la campagne vaccinale au Togo le 10 mars dernier, pour bénéficier de l'injection

d'un quelconque vaccin, il faut se faire enrôler dans la base vaccinale nationale, en composant le *844*, ou en se rendant sur le site vaccin.covid19.gouv.tg

LA NOUVELLE TRIBUNE

Récepissé No 0546/31/05/16/
HAAC
Djidjole - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Isidore AYEKO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
1000 exemplaires

Taux 0%
2 MOIS DE SALAIRE NET
REMBOURSEMENT : 12 MOIS
Disponible en 24h

* Offre soumise à conditions



PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

